



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 – IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR	PROTECTION ANTIROUILLE
CODE PRODUIT	950-024
USAGE RECOMMANDÉ	Protection antirouille.
RESTRICTION UTILISATION	Pour usage automobile seulement.
FOURNISSEUR / FABRICANT	AUTO-CHEM INC 33 de Lyon Repentigny, QC J5Z 4Z3 450-654-9292 www.autochem.com
TELEPHONE URGENCE	CANUTEC 1-613-996-6666 (24 heures)

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION	Aérosol inflammable 1 Gaz sous pression Irritant cutané 2 Cancérogénicité 2 Toxicité pour la reproduction 2 Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique 3 Toxicité pour certains organes cibles, exposition répétées 2	
ÉLÉMENTS ÉTIQUETAGE		
MENTIONS AVERTISSEMENT	DANGER	
MENTIONS DANGER	H222 H280 H315 H351 H361 H335 H373	Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Provoque une irritation cutanée. Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut irriter les voies respiratoires. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
CONSEILS PRUDENCE -PRÉVENTION	P201 P202 P210	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source

	P211 P251 P264 P280 P271 P260	d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Se laver les mains soigneusement après utilisation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/du visage. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
CONSEILS PRUDENCE – RÉPONSE	P302+P352 P321 P332+P313 P362+P364 P308+P316 P304+P340 P314	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment avec de l'eau et du savon. Traitement spécifique : Laver la zone affectée avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical/ Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.
CONSEILS PRUDENCE – STOCKAGE	P410+P412 P403+P233 P405	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.
CONSEILS PRUDENCE - ÉLIMINATION	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.
AUTRES DANGERS	Sans objet	

3 – COMPOSTION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S	CONCENTRATION
Carbonate de calcium	1317-65-3	10 – 30 *
Asphalte	8052-42-4	10 – 30 *
Toluène	108-88-3	10 – 30 *
VM&P naphta	64742-89-8	10 – 30 *
Talc	14807-96-6	5 – 10 *
Silicate d'aluminium	1332-58-7	5 – 10 *
Propane	74-98-6	5 – 10 *
n-butane	106-97-8	1 – 5 *

* DÉCLARATION DE SECRET INDUSTRIEL: La concentration exacte de la composition a été retenue en tant que secret industriel.

4 – PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION	Inhalation, cutanée, oculaire, orale
INHALATION	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
CUTANÉE	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
OCULAIRE	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.
ORALE	NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
NOTE MÉDECIN	Traitement spécifique : selon les symptômes.

5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS	Dioxyde de carbone, poudre extinctrice ou jet d'eau. Combattre les incendies plus importants avec un jet d'eau.
AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS	Aucun connu.
DANGERS SPÉCIFIQUES	Le contenant peut exploser. Peut former un mélange gaz/air explosif.
ÉQUIPEMENT PROTECTION	Les pompiers doivent porter un équipement de protection et un équipement respiratoire autonome approuvé NIOSH.
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES	Ne pas laisser les eaux d'écoulement atteindre les égouts, fossés ou cours d'eau.

6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PROTECTION PERSONNELLE	Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Utiliser un appareil respiratoire pour protéger des effets de la fumée/des aérosols. Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.
INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT/ NETTOYAGE	Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

MANUTENTION	Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Garder les contenants fermés. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Maintenir une bonne hygiène personnelle avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit ou à proximité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
STOCKAGE	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Tenir éloigné des sources de chaleur et de la lumière directe du soleil. Ne pas stocker dans des conditions de gel. Garder sous clef.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Aucune information disponible.

8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGREDIENT	C.A.S.	SOURCE	VALUE
Carbonate de calcium	1317-65-3	CSST NIOSH OSHA	VEMP 10 mg/m ³ VEMP 5 mg/m ³ VEMP 5 mg/m ³
Asphalte	8052-42-4	CSST	VEMP 5mg/m ³
Toluène	108-88-3	CSST NIOSH NIOSH OSHA	VEMP 50 ppm, 188 mg/m ³ VEMP 100 ppm, 375 mg/m ³ VECD 150 ppm, 560 mg/m ³ VEMP 200 ppm
VM&P naphta	64742-89-8	ACGIH OSHA	VEMP 400 ppm VEMP 100 ppm
Talc	14807-96-6	CSST NIOSH OSHA	VEMP 3 mg/m ³ VEMP 2 mg/m ³ VEMP 2 mg/m ³
Silicate d'aluminium	1332-58-7	CSST NIOSH OSHA	VEMP 5 mg/m ³ VEMP 5 mg/m ³ VEMP 5 mg/m ³
Propane	74-98-6	CSST NIOSH OSHA	VEMP 1000 ppm, 1800 mg/m ³ VEMP 1000 ppm, 1800 mg/m ³ VEMP 1000 ppm, 1800 mg/m ³
n-butane	106-97-8	CSST NIOSH	VEMP 800 ppm, 1900 mg/m ³ VEMP 800 ppm, 1900 mg/m ³

MÉCANISMES TECHNIQUES	Assurer une ventilation générale et/ou par aspiration à la source pour maintenir les concentrations au-dessous des normes d'exposition.
PROTECTION RESPIRATOIRE	Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.
VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste

	de travail.
PROTECTOIN OCULARE	Lunettes protectrices contre les agents chimiques. Porter un élément facial s'il y a risque.
RECOMMANDATIONS HYGIÈNE GÉNÉRALE	Fournir des douches de sécurité et oculaires à proximité des lieux de travail. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE	Aérosol, composé noir
ODEUR	Solvant
SEUIL OLFACTIF	Non disponible.
pH	Non déterminé.
POINT DE FUSION/CONGÉLATION	Non déterminé.
POINT INITIAL D'ÉBULLITION	-44°C
POINT D'ÉCLAIR (coupe fermée)	-19°C
TAUX ÉVAPORATION	Non disponible.
INFLAMMABILITÉ	Extrêmement inflammable.
LIMITE INFÉRIEURE INFLAMMABITE/EXPLOSIVITÉ	Non déterminé.
LIMITE SUPÉRIEURE INFLAMMABITE/EXPLOSIVITÉ	Non déterminé.
TENSION DE VAPEUR	Non disponible.
DENSITÉ DE VAPEUR (air=1)	Non disponible.
DENSITÉ RELATIVE	0.77 à 0.85
SOLUBILITÉ (eau)	Non soluble.
COEFFICIENT PARTAGE (n-octanol/eau)	Non disponible.
TEMPÉRATURE AUTO-INFLAMMATION	Non disponible.
TEMPÉRATURE DÉCOMPOSITION	Non disponible.
COV	425.1g/L
VISCOSITÉ	Non disponible.

10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
STABILITÉ CHIMIQUE	Stable.
RÉACTIONS DANGEREUSES	Aucune connue.
CONDITIONS À ÉVITER	Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C. Ne pas stocker dans des conditions de gel.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Agents oxydants forts.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION	Oxydes de carbone.

DANGEREUX	
INFORMATION ADDITIONNELLE	Aucune.

11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

EFFETS AIGUS			
INHALATION	L'exposition à de hautes concentrations de vapeur peut causer une irritation du système respiratoire, maux de tête, étourdissements, nausée, perte de coordination, fatigue et perte de conscience.		
CUTANÉ	Cause une irritation modérée de la peau.		
OCULAIRE	Le contact direct avec les yeux peut causer un inconfort temporaire avec une légère rougeur et un assèchement.		
ORALE	Irritation du système gastrique supérieur. Le produit peut causer la nausée, maux de tête, étourdissement, fatigue et une dépression du système nerveux central.		
EFFETS CHRONIQUES			
INHALATION	Les personnes abusant des solvants et exposés à de hautes doses démontrent des signes de perte de l'ouïe ainsi que des dommages au cerveau, au foie et aux reins. L'exposition excessive peut être dommageable pour le fœtus.		
CUTANÉ	Aucun connu.		
OCULAIRE	Aucun connu.		
ORALE	Aucun connu.		
INFORMATION ADDITIONNELLE			
EFFETS CANCÉROGÈNES (IARC)	Asphalte	8052-42-4	Group 2B Peut-être cancérigène pour l'Homme
	Toluène	108-88-3	Group 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'Homme
	Talc	14807-96-6	Group 2B Peut-être cancérigène pour l'Homme
EFFETS MUTAGÈNES	Non disponible.		
EFFETS TERATOGENES	Non disponible.		
EFFETS REPRODUCTION	Toxique pour la reproduction. Effets sur le développement post-natal.		
EFFETS SENSIBILISATION	Non disponible.		
ORGANES CIBLES	Système nerveux central, poumons, foie, reins.		
SUBSTANCES SYNERGIQUES	Non disponible.		

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S.	LD50 ORAL mg/kg	LD50 CUTANÉ mg/kg	LC50 INHALATION mg/L/4hr
Carbonate de calcium	1317-65-3	6450 mg/kg, rat	Aucune donnée.	Aucune donnée.
Asphalte	8052-42-4	5001 mg/kg, rat	2001mg/kg, rat	Aucune donnée.
Toluène	108-88-3	5600 mg/kg, rat	12400 mg/kg, lapin	8000 ppm, 4 hrs, rat
VM&P naphta	64742-89-8	Aucune donnée.	Aucune donnée.	Aucune donnée.
Talc	14807-96-6	Aucune donnée.	Aucune donnée.	Aucune donnée.

Silicate d'aluminium	1332-58-7	Aucune donnée.	Aucune donnée.	Aucune donnée.
Propane	74-98-6	Aucune donnée.	Aucune donnée.	Aucune donnée.
n-butane	106-97-8	Aucune donnée.	Aucune donnée.	276000 ppm, 4 hrs, rat

12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

PERSISTANCE ET BIODÉGRADATION	Le produit est biodégradable après une longue exposition aux éléments.
POTENTIEL BIOACCUMULATION	Non déterminé.
MOBILITÉ DANS LE SOL	Non déterminé.
AUTRES EFFETS NOCIFS	Non déterminé.
AUTRE INFORMATION	Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement de lutte contre l'incendie se déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Bloquer les drains et fossés. Les surfaces affectées par un déversement doivent être nettoyées et restaurées aux conditions originelles ou à la satisfaction des autorités.

13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
EMBALLAGE CONTAMINÉ	Les contenants vides devraient être recyclés ou éliminés par une installation homologuée pour la gestion des déchets.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES (CANADA)				
NUMÉRO ONU	APPELATION RÉGLEMENTAIRE	CLASSE	GROUPE EMBALLAGE	PLACARD
1950	AÉROSOLS, inflammables	2.1	Ne s'applique pas	
QUANTITÉ LIMITÉE : 1 KG				
POINT D'ÉCLAIR		-19°C		

POLLUANT MARIN	Non.
REMARQUE	Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. Éviter le ge.

15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CANADA	
LCPE	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS) ou ils sont

	exempts.
ÉTATS-UNIS	
TSCA	Tous les composants du produit sont répertoriés dan l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

16 – AUTRES INFORMATIONS

VERSION	1.0
DATE	31 août 2015
PRÉPARÉE PAR	AUTO-CHEM INC.
ABBREVIATIONS	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CIRC	Centre International pour la Recherche sur le Cancer
CL / LC	Concentration létale /Lethal concentration
DL / LD	Dose létale / Lethal dose
CE / EC	Concentration efficace / Effective concentration
IARC	International Agency for Research on Cancer
LCPE	Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement
LES/NDSL	Liste extérieure des substances / Non domestic substances list
LIS/DSL	Liste intérieure des substances / Domestic substances list
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
STOT	Specific target organ toxicity
TCOC	Toxicité pour certains organes cibles
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency
VECD	Valeur exposition courte durée
VEMP	Valeur exposition moyenne pondérée
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System
AVIS AU LECTEUR	Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem Inc. ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem Inc. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dan la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.